



Cabinet de l'Opposition officielle

Parti Laval  
Équipe Michel Trottier

## COMMUNIQUÉ – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

*Protection de l'île Gagnon*

**« La population lavalloise s'est prononcée, rien dans ce qui a été proposé n'obtient l'acceptabilité sociale nécessaire au projet » - Michel Trottier**

Laval, mardi 11 août 2020 – La divulgation des résultats préliminaires du sondage au sujet du projet de l'île Gagnon nous apprend que l'opinion des citoyens et des citoyennes est sans équivoque : « Ce qu'on entend, c'est que les gens ne veulent pas d'un projet de développement, peu importe son ampleur. L'acquisition de l'île Gagnon à des fins de protection et d'espace vert public est la seule solution que doit envisager la Ville à ce point-ci », de faire valoir le chef de l'Opposition officielle et conseiller de Marc-Aurèle-Fortin, Michel Trottier, quelques heures avant le débat sur son avis de proposition visant à ce que la Ville acquière 71% de l'île.

### **Une solution qui obtient des appuis**

Après s'être exprimés publiquement contre le projet de développement immobilier de l'île Gagnon, certains organismes prennent maintenant la parole afin de témoigner leur appui à la proposition de M. Trottier.

« L'idée de M. Trottier [...] de faire l'acquisition de la partie de l'île qui est non bâtie serait fort probablement un bon pas dans la bonne direction pour commencer. La Ville de Laval pourrait faire une demande d'aide financière via les *Programmes d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la trame verte et bleue* de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)<sup>1</sup>. On s'assurerait de conserver le couvert végétal qui existe déjà avec la biodiversité », de déclarer M. Guy Garand, directeur général du Conseil régional de l'environnement de Laval.

La présidente du conseil d'administration de Nature Québec, Mme Louise Gratton, abonde dans le même sens : « Plus aucune île encore naturelle de la rivière des Mille-Îles ne devrait être construite. [...] La ville de Laval a les moyens de faire de grands projets comme acquérir la majeure partie de cette île qui a gardé son caractère naturel. Comme d'autres municipalités l'ont déjà fait, la ville pourrait être accompagnée par la Fondation de la faune du Québec, le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral pour financer l'acquisition de terres privées pour en faire de véritables aires protégées. »

Le chef de l'Opposition officielle conclut ainsi : « J'ai bien de la difficulté à m'imaginer comment le maire Demers, Mme Dufour et les autres conseillers du Mouvement lavallois vont justifier qu'un projet de développement a encore sa place sur l'île Gagnon quand plus d'une dizaine d'organismes environnementaux et locaux s'entendent pour dire le contraire et que 75% des répondants au sondage de la Ville y sont défavorables ! »

-30-

Source : Cabinet de l'Opposition officielle

Informations : Gabrielle Côté | 438 368-1307 | [gab.cote@laval.ca](mailto:gab.cote@laval.ca)

---

<sup>1</sup> <https://cmm.gc.ca/programmes/programme-daide-financiere-pour-les-projets-contribuant-a-la-mise-en-place-de-la-trame-verte-et-bleue/>